

## ***Les candidats portugais aux élections locales luxembourgeoises***

**Sylvain Besch**

Sesopi - Centre intercommunautaire

Dans cette contribution, j'essaie de mettre en évidence certaines caractéristiques du profil des candidats portugais aux élections locales luxembourgeoises d'octobre 1999. Pour ce faire, je compare les données sur les candidats portugais d'une part, avec des données sur les inscriptions et, d'autre part, avec les données recueillies sur d'autres nationalités. Par ailleurs, je tenterai de cerner quelques raisons de la (non-) participation aux élections.

Les données sont tirées de deux projets de recherche-formation de l'association Sesopi - Centre intercommunautaire<sup>1</sup> :

La recherche sur la participation sociale et politique des étrangers, vise à dresser un bilan quantitatif et qualitatif des facteurs favorisant cette participation et des obstacles entravant celle-ci. Dans le cadre de cette recherche, le Sesopi-CI a édité un bilan des inscriptions aux élections communales et européennes et un premier tome sur la participation des candidats étrangers aux élections communales<sup>2</sup>.

1. L'association Sesopi - Centre Intercommunautaire est une association qui réalise des travaux d'étude et de recherche et des activités de formation sensibilisation dans le domaine de la présence des étrangers et de leur intégration au Grand-Duché de Luxembourg.

2. Un deuxième tome devrait approfondir le profil des candidats, leurs motivations et leurs projets. Il devrait fournir des indications sur le fait de savoir si nous nous trouvons en face de candidats « ethniques », c'est-à-dire des candidats uniquement tournés vers leur communauté d'origine dans la

Un autre projet de recherche est l'*European values studies* (EVS, recherche européenne sur les valeurs), réalisé pour la première fois au Luxembourg. Cette recherche, menée simultanément dans 34 pays, cherche à cerner les rapports des habitants du pays aux valeurs, au politique, au travail, à la famille, au sens de la vie, à la religion, etc.. Elle est basée sur une enquête auprès d'un échantillon représentatif des nationalités avec un suréchantillonnage des Portugais.

### I. RAPPEL DU CADRE JURIDIQUE ACTUEL DE LA PARTICIPATION DES ÉTRANGERS AUX ÉLECTIONS LOCALES MUNICIPALES

La loi<sup>3</sup> transposant la directive européenne<sup>4</sup> sur la participation des ressortissants communautaires aux élections municipales introduit les trois conditions de dérogation prévues dans cette directive pour le Luxembourg, vu sa proportion importante de ressortissants d'un État membre de l'Union en âge de voter :

- la justification d'une durée de résidence de 6 ans pour être électeur,
- la justification d'une durée de résidence de 12 ans pour être candidat<sup>5</sup>,
- l'interdiction de listes composées majoritairement de candidats non-luxembourgeois.

Ces dérogations viennent s'ajouter à la mesure d'application générale que les États membres peuvent prendre en ce qui concerne l'accès des élus communautaires

perspective de défendre les intérêts spécifiques des étrangers ou comme candidats voyant leur rôle dans la promotion du bien-être de l'ensemble de la population.

3. Loi du 28 décembre 1995 fixant les modalités de participation aux élections communales des citoyens non luxembourgeois de l'Union européenne, in : Mémorial A N°101, 28 décembre 1995.

4. Directive 94/80/CE du Conseil du 19 décembre 1994.

5. Un récent projet de loi vise à baisser la durée de résidence pour l'électorat actif (électeur) et passif (candidat) à 5 ans.

aux fonctions de chef ou de membre de l'exécutif d'une collectivité locale. Par ailleurs, comme le vote est obligatoire au Luxembourg, cette obligation est également applicable aux électeurs étrangers qui se sont inscrits sur les listes électorales.

La directive a finalement repris tous les souhaits exprimés par le gouvernement luxembourgeois. La dérogation qui consiste à permettre aux Luxembourgeois de faire des listes nationales tout en le refusant aux étrangers, est la seule à faire l'unanimité. D'un point de vue politique, ces listes nationales sont sans doute très souhaitables : quelle meilleure intégration que celle qui peut se réaliser dans les partis politiques luxembourgeois ?

## II. LES ÉTRANGERS ET LES PORTUGAIS PARMI LES INSCRITS ET LES CANDIDATS

### *Données générales*

Je donne d'abord quelques indications générales sur **la participation politique des étrangers aux dernières élections communales** : avec 13 835 électeurs, ils formaient 5,9 % du corps électoral du Luxembourg. Avec 138 candidats étrangers sur un total de 3 226, nous arrivons à une proportion de 4,3 % de candidats étrangers.

Si nous regardons de plus près les données sur les inscriptions et les candidatures des étrangers selon les nationalités, nous pouvons constater une sous-représentation des Portugais parmi les inscrits et les candidats, ce qui n'est pas forcément le cas des autres nationalités (voir plus loin figure 1).

4 896 Portugais se sont inscrits sur les listes électorales, ce qui représente un taux d'inscription<sup>6</sup> de 11,5 % alors que la

6. Le taux d'inscription représente le rapport entre le nombre d'inscrits et le nombre d'électeurs potentiels. Le nombre d'électeurs potentiels dépend des

moyenne nationale des inscriptions est de 12,4 %. Ce taux est inférieur à celui des principales autres nationalités communautaires (Français, Belges, Allemands) et surtout de ceux des Italiens (18,4 %) et des Néerlandais (15,3 %).

Cette sous-représentation des Portugais par rapport aux autres nationalités se confirme au niveau des **candidatures** : avec 43 candidats, les Portugais forment 31,2 % des candidats étrangers, alors qu'ils représentent 38,2 % de la population étrangère communautaire âgée de 18 ans au moins. Une fois de plus, les Italiens et les Néerlandais se distinguent par leurs fortes surreprésentations<sup>7</sup>.

### *Facteurs sociodémographiques*

La communauté portugaise se distingue des principales autres communautés étrangères par une prédominance masculine parmi les inscrits (55 %) et les candidats portugais (67 %)<sup>8</sup>.

trois critères retenus par la loi : la nationalité, l'âge (18 ans au moins), la durée de résidence. Les statistiques officielles au Grand-Duché sont très lacunaires en ce qui concerne la durée de résidence des ressortissants étrangers. Les taux d'inscription qui ont été calculés tiennent compte de la nationalité et de l'âge, mais pas de la durée de résidence. D'après nos estimations, les taux ainsi obtenus pourraient atteindre 16,9 % pour les communales et de 12,1 % pour les européennes. La variation à la hausse serait plus importante pour les Portugais, parce qu'on peut considérer que dans cette communauté, on trouvera proportionnellement plus de personnes qui ne rempliraient pas la condition de résidence.

7. Pour les Italiens : 26,1 % contre un poids réel de 15,3 % dans la population italienne de 18 ans et plus ; pour les Néerlandais 10,9 % contre un poids réel de 3,1 % dans la population néerlandaise de 18 ans et plus.

8. Pour l'ensemble des étrangers communautaires inscrits, la proportion d'hommes est de 51 %. La proportion d'hommes parmi les principales autres nationalités inscrites est la suivante : 53 % pour les Italiens, 45 % pour les Français, 47 % pour les Belges et 41 % pour les Allemands. Concernant la proportion de candidats masculins, nous avons les chiffres suivants : 57 % pour l'ensemble des étrangers communautaires, 64 % pour les Italiens, 50 %

Avec les autres nationalités, les Portugais partagent un point commun : la classe d'âge intermédiaire de 35 ans à 54 ans est la plus engagée politiquement au niveau des inscriptions et des candidatures.

Si globalement, les étrangers comptent dans leurs rangs proportionnellement plus de candidats jeunes que les Luxembourgeois, cette prédominance semble à priori logique, étant donné la structure d'âge plus jeune des étrangers. Il faut toutefois se poser la question de savoir si ce fait ne peut pas aussi être interprété comme le résultat d'une démarche ciblée envers des jeunes étrangers de la part de certaines formations politiques au niveau local.

Cette prédominance plus grande de jeunes candidats de moins de 35 ans parmi les étrangers ne doit pas faire oublier une sous-représentation des jeunes candidats quelle que soit leur nationalité, à l'exception des Italiens. Chez les candidats portugais, nous trouvons aussi cette sous-représentation des moins de 35 ans par rapport au poids qu'ils représentent dans la population portugaise. Toutefois cette sous-représentation est beaucoup moins flagrante que parmi les autres nationalités.

### III. LES RESSOURCES SOCIOCULTURELLES DES CANDIDATS PORTUGAIS

Interrogeons-nous maintenant sur les ressources socioculturelles des candidats portugais : niveau d'études, ressources linguistiques, statut actif/non-actif et catégorie socioprofessionnelles. Faut-il disposer d'un certain capital socioculturel pour avoir des chances d'être candidat aux élections communales ?

pour les Français et pour les Belges et 54 % pour les Allemands.

### Niveau d'études

Grosso modo, le niveau de formation des candidats étrangers est relativement élevé, plus élevé que la moyenne de la population étrangère. Le niveau d'études initial varie toutefois considérablement selon la nationalité. Remarquons aussi qu'un tiers des candidats avait suivi tout ou partie de leur scolarité au Grand-Duché.

Chez les Portugais, nous trouvons le pourcentage le plus élevé de candidats ayant suivi une formation primaire ou 1<sup>er</sup> cycle secondaire (44 %). Cependant, un peu plus d'un quart des candidats portugais a un niveau de formation supérieur (25,9 %), dépassant ainsi la proportion des Italiens (19 %).

Cette image nous pousse à trois réflexions :

- La proportion importante de Portugais à faible niveau d'études reflète en partie le capital scolaire de la population portugaise vivant au Luxembourg.
- Les candidats portugais présentent un profil scolaire plus élevé que les résidents portugais de 18 ans et plus.
- La proportion de candidats portugais ayant un niveau de formation supérieur semble s'expliquer aussi en partie par le facteur « formation politique locale » souhaitant recruter des candidats pouvant véhiculer un message politique par rapport à des problématiques auxquelles sont confrontées de nombreuses familles portugaises (par exemple, les difficultés scolaires).

### Ressources linguistiques

L'une des principales caractéristiques culturelles est constituée par les ressources linguistiques. La compétence linguistique au Luxembourg s'avère importante si l'on veut effectivement participer aux travaux des conseils communaux. En

effet, la loi sur les modalités de participation retient qu'on peut utiliser une des trois langues officielles du pays (le luxembourgeois, l'allemand et le français) pour l'oral et l'écrit sans pouvoir demander une traduction d'une langue vers une autre, à l'écrit comme à l'oral. En pratique, les réunions des conseils communaux se déroulent en langue luxembourgeoise.

Sur la base d'une enquête auprès de l'ensemble des candidats étrangers, nous avons essayé de vérifier cette compétence linguistique. Une fois de plus, des disparités importantes apparaissent en matière de compétences linguistiques entre nationalités.

D'abord, il apparaît que 58 % des candidats étrangers répondent parfaitement à ce profil et seraient trilingues, à l'oral et à l'écrit ou trilingues à l'oral et bilingues à l'écrit (allemand, français). Cette proportion est de 86 % chez les candidats allemands, de 79 % chez les candidats néerlandais, de 67 % chez les candidats français, de 63 % chez les candidats belges, de 59 % chez les Italiens et seulement de 42 % chez les candidats portugais.

Par ailleurs, la moitié des candidats portugais semblent fortement désavantagés au niveau linguistique, alors que cette proportion est d'un tiers chez l'ensemble des candidats étrangers et chez les candidats italiens, d'un quart chez les candidats belges et français, d'un septième chez les Allemands et les Néerlandais.

### ***Statut actif, non-actif et catégorie socioprofessionnelle***

Qu'est est-il advenu de la scolarisation en termes d'insertion professionnelle ?

Nous avons essayé de relever ces données pour l'ensemble des candidats, luxembourgeois et étrangers. Pour l'ensemble des candidats, nous pouvons constater une forte représentation des professions les rattachant aux couches moyennes et supérieures, donc une sur-représentation par rapport à leur poids réel dans la population active résidente du pays. D'un autre côté, nous constatons une sous-représentation flagrante du monde ouvrier. Nous avons comparé ces données avec celles des candidats portugais (voir plus loin figure 2).

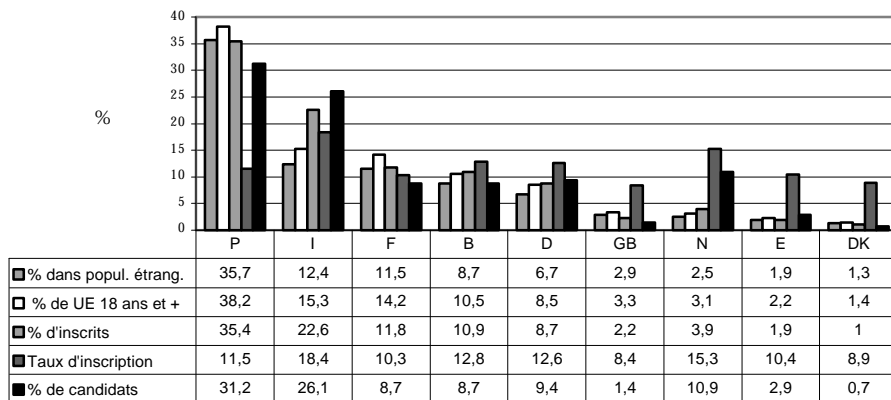
Si bon nombre de candidats portugais sont recrutés dans le milieu ouvrier, cette catégorie reste néanmoins fortement sous-représentée par rapport à son poids réel dans la population active portugaise. Les ouvriers portugais formaient 86,5 % de la population active portugaise du pays, mais seulement 40 % des candidats actifs de nationalité portugaise. Le fait d'être ouvrier constitue d'ailleurs un obstacle à l'engagement politique en tant que candidat, qu'il soit Luxembourgeois, étranger ou Portugais.

Une bonne partie des candidats portugais est également recrutée dans les couches moyennes (employés privés, enseignants,...) et parmi les étudiants.

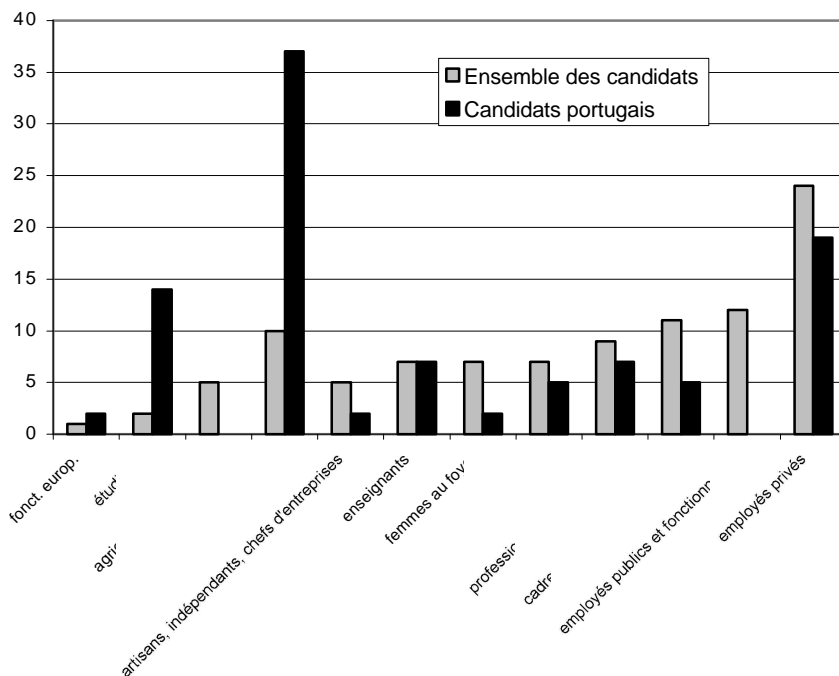
Il est intéressant de relever, en général, pour l'ensemble des candidats étrangers, une trajectoire professionnelle ascendante du candidat par rapport à sa situation antérieure ou celle de ses parents. Et pour ceux qui ont émigré, l'immigration n'a habituellement pas joué comme facteur de déclassement professionnel.

**Fig.1: Les candidats étrangers et quelques autres paramètres, selon les principales nationalités [source: RGPP 1/1/98] - en %**

© Sesopi-CI, février 2001



**Fig.2: Candidats aux élections communales: statut actif-non-actif et catégorie socio-professionnelle RPSP 2000**



IV. LE SYSTÈME ÉLECTORAL :  
FAIBLES RÉSULTATS  
DE PEU DE CANDIDATS ÉTRANGERS  
(ET PORTUGAIS)

*Un système électoral particulier*

Afin de bien pouvoir apprécier la présence des candidats portugais sur des listes électorales, il est essentiel de se rendre compte de la spécificité du système électoral luxembourgeois.

Outre le vote obligatoire, le système électoral au Luxembourg se caractérise par le *vote personnel* et le *panachage*. Lors des élections législatives, européennes, communales ou professionnelles, l'électeur peut soit voter pour une liste entière, soit pour des candidats figurant sur une même liste (forme de vote individualisé sur une liste) ou voter pour des candidats situés sur diverses listes en usant du panachage, chaque fois jusqu'à concurrence de son capital-suffrages (vote intra-liste).

Les *têtes de listes* n'ont pas la même valeur que dans les autres États européens. Les termes *position éligible* ou *rang utile* ont peu de signification au Luxembourg. Ce ne sont pas les appareils de parti qui désignent à l'avance l'éligibilité de tel ou tel candidat en plaçant les candidats en rang utile. Ce sont les électeurs qui fournissent le ticket gagnant à tel ou tel candidat via le vote nominatif ou le vote par panachage. Ce sont les votes personnels qui décident en définitive qui sera ou non élu, et le rang du candidat sur la liste n'est généralement pas significatif. En règle générale, les partis désignent une ou deux têtes de listes. Suivent ensuite les noms des autres candidats par ordre alphabétique.

Pour les élections communales, deux types de scrutin existent, selon la taille des communes : le scrutin proportionnel (sur la base de listes de partis politiques) dans les communes de grande taille et le

scrutin majoritaire (sur la base de candidatures individuelles)<sup>8</sup> dans les communes de petite taille. Pour les élections communales de 1999, on a voté dans 86 communes selon le mode de scrutin majoritaire et dans 32 communes selon le mode de scrutin proportionnel, pour élire 1140 « conseillers communaux ».

Le système du vote nominatif favorise largement les « notables » (« les candidats qui, sur leurs seuls noms, captent un nombre important de suffrages, bien au-delà de la représentativité naturelle de la culture politique qu'ils défendent »<sup>9</sup>). Ce système limite évidemment de manière importante les chances pour les candidats étrangers de figurer sur une liste et d'être élu, dans la mesure où la majorité d'entre eux ne dispose justement pas de la « notabilité » de beaucoup de candidats luxembourgeois, parmi lesquels nous trouvons entre autres, les personnes déjà rompues à l'exercice du pouvoir. Cette notabilité ne doit pas se limiter, autant que possible, à sa communauté étrangère ou aux communautés étrangères, mais s'étendre au corps électoral luxembourgeois<sup>10</sup>.

Avec un tel système politique, il ne faut donc pas s'étonner de la faible pro-

8. Le scrutin est proportionnel dans les communes qui comptent plus de 3 500 habitants ou dans les communes dont la section unique ou l'une des sections compte 3 000 habitants au moins. Dans une commune à scrutin majoritaire, il y a une seule liste ou plusieurs listes, selon que la commune est une commune à section électorale unique ou comporte plusieurs sections électorales.

9. FEHLEN F. (dir.), *Les élections au Grand-Duché de Luxembourg. Synthèse du rapport sur les élections législatives du 13 juin 1999 pour la Chambre des Députés du Grand-Duché*, Centre de recherche public Gabriel Lippmann, octobre 2000, p. 4. Ce dossier contient une analyse détaillée du système de panachage, de son évolution et de ses répercussions sur le système politique et sur les électeurs.

10. Les interviews approfondies avec les principales formations politiques ont permis de confirmer l'importance du facteur « notabilité ».

portion de candidats étrangers aux élections communales et des scores peu encourageants.

### *Les scores peu encourageants des candidats étrangers et portugais*

Sur 138 candidats étrangers, 9 candidats ont été élus (6,5 %). Rapportés aux 1 140 postes à pourvoir dans les conseils communaux, le taux est de 0,8 %. Il est intéressant de noter que les différences relevées entre nationalités au niveau des inscriptions et des candidats se répètent au niveau des résultats :

Cinq candidats néerlandais sur 15 ont été élus, 2 candidats italiens sur 36, mais aucun candidat portugais sur 43.

L'absence de notoriété des candidats étrangers surtout au niveau de la société civile luxembourgeoise, semble se confirmer, puisque 53 % des candidats étrangers ont obtenu moins de 4 % des voix de préférence de leur parti et que 77 % des candidats étrangers terminent dans les dernières positions sur les listes. Ceci en dépit du fait que 78 % des candidats étrangers sont engagés dans une organisation de type associatif, syndical ou politique.

Cela étant, les candidats élus se distinguent par leur notoriété au niveau de la population locale. Cette notoriété peut être de source diverse (médecin généraliste, hôtelier dans une petite commune de tourisme actif dans des clubs locaux, membre actif d'associations ou de mouvements luxembourgeois, militant à l'intérieur du parti luxembourgeois).

L'argument de notoriété (et du manque de notoriété) se vérifie auprès des **candidats portugais**, même si cette notoriété semble plus souvent se limiter au milieu portugais (mouvement associatif et syndical, parti politique étranger implanté au Luxembourg, enseignement de la langue portugaise,...) et ne pas se répercuter

suffisamment dans les milieux luxembourgeois.

### V. CANDIDAT SUR QUELLE LISTE ?

Dans 13 % seulement des communes à scrutin majoritaire, il y avait au moins un candidat étranger, alors que c'était le cas dans 31 sur 32 communes à scrutin proportionnel. Dans ce dernier type de communes, toutefois, nous constatons que la proportion d'étrangers sur les listes varie fortement en fonction du type de parti.

Les trois grands partis du pays qui se partagent traditionnellement les rôles du pouvoir exécutif, tant au plan national que communal n'ont, en moyenne, qu'entre 3 et 4 % d'étrangers sur leurs listes.

Deux partis de moindre taille, qu'on pourrait qualifier de gauche : les Verts et la Gauche, se distinguent par une proportion de candidats étrangers qui dépassent les 10 % : 10,5 % chez les Verts et 16,1 % chez la Gauche.

Deux raisons peuvent expliquer cela :

Une raison idéologique : le fait de présenter des candidats étrangers peut être considéré comme un acte de crédibilité politique effective en cohérence avec un discours d'ouverture à la problématique des étrangers et leur intégration sociale et politique.

Une logique électorale : les grandes formations politiques n'ont pas de grandes difficultés à présenter des listes complètes dans toutes les communes ; les prétendants aux candidatures y sont en effet plus nombreux que chez les petites formations politiques confrontées à des difficultés pour présenter des listes complètes dans toutes les communes.

Les candidats portugais forment en ordre croissant 0,8 % des candidats du Comité d'action pour la démocratie et la justice (ADR), 1 % du Parti démocratique (DP), 1,5 % du Parti ouvrier socialiste luxembourgeois (POSL), 1,7 % du Parti chrétien-social, 3,4 % des candidats des

Verts et 5,4 % des candidats de La Gauche.

Les Portugais intellectuels ou relevant de catégories supérieures, se trouvent bien représentés sur les listes des Verts. Ces candidats présentent ainsi un profil similaire à celui de l'ensemble des candidats des Verts et de sa base électorale. Les candidats portugais sur la liste du DP présentent un profil atypique, avec une surreprésentation des ouvriers, comparé au profil de l'ensemble des candidats de la DP se caractérisant plutôt par une surreprésentation des cadres, professions intellectuelles et libérales, des employés publics, artisans, indépendants et chefs d'entreprises.

#### VI. QUEL RAPPORT DES PORTUGAIS AU POLITIQUE ?

Nous avons vu que plusieurs facteurs objectifs interviennent, tous avec force, dans la plus ou moins grande participation des étrangers aux élections communales, et jouent comme éléments facilitant ou entravant celle-ci : le type de formation politique, l'âge, le niveau d'études, la catégorie socioprofessionnelle, les compétences linguistiques.

Les variations importantes de la participation au processus électoral selon les différentes nationalités traduisent en fait des disparités culturelles qui existent entre elles, en termes de capital socioculturel : les nationalités qui relèvent globalement d'un statut ou d'une catégorie socioprofessionnelle moins élevé sont aussi celles qui sont le moins représentées au niveau des candidatures. En résumé, pour pouvoir être candidat aux élections communales, il faut déjà être assez bien inséré dans la société luxembourgeoise.

Ces clivages s'expliquent sans doute partiellement par des différences structurelles relatives au type des migrations, telles que par exemple : une immigration ancienne ou récente, une immigration

massive ou non,... mais aussi, certainement, par une politisation plus marquée de certaines communautés par rapport à d'autres qui n'ont d'ailleurs pas forcément les mêmes traditions d'engagement politique, ni dans le pays d'origine, ni dans le pays d'accueil. L'étude EVS permet de cerner le rapport des résidents du Luxembourg au politique. Cette étude montre que le facteur nationalité est fortement discriminatoire et pertinent pour appréhender le rapport au politique. Nous nous limitons à ce facteur bien que d'autres facteurs interviennent également fortement comme par exemple, l'âge, le niveau d'études ou encore des indicateurs religieux tels que le degré de pratique religieuse ou les conceptions religieuses. Pour ces différents facteurs, il serait évidemment intéressant d'analyser le profil politique des résidents portugais.

#### *Degré de politisation*

Nous avons vérifié un premier rapport au politique en calculant un degré de politisation. Pour cela, nous avons construit un indice de politisation sur la base de différentes variables permettant de cerner l'importance que les habitants accordent au domaine politique et s'ils discutent politique entre amis ou en famille<sup>11</sup>. Cet

11. L'indice a été construit sur la base des réponses aux questions suivantes :

« Pour chacune des réalités suivantes (dont le politique), pourriez-vous me dire si, dans votre vie, cela est très important, assez important, peu important ou pas important du tout ?

Quand vous êtes entre amis, vous arrive-t-il souvent, de temps en temps ou jamais, de discuter politique ?

Dans quelle mesure êtes-vous intéressé par la politique ? »

Par « politisation », nous comprenons, dans un sens restrictif, l'intérêt pour la politique tel qu'il a pu être exprimé dans les réponses à ces questions. Nous n'incluons pas sous cette notion la participation politique qui traduit, elle aussi, un rapport au politique et qui sera examinée ci-après.



indice a permis de dégager des niveaux ou des degrés de politisation différents.

La figure 3 (voir page suivante) montre assez clairement que les Portugais se distinguent nettement des Luxembourgeois et des autres nationalités en ce qui concerne le degré de politisation : 78 % des Portugais se montrent peu ou pas politisés (43 % des Luxembourgeois et 55 % des autres étrangers), 22 % peuvent être considérés comme moyennement ou très politisés (57 % des luxembourgeois et 45 % des autres étrangers).

Il est intéressant de vérifier que ce décalage continue à subsister si nous comparons les personnes de même milieu socio-professionnel, la proportion des ouvriers portugais dans les peu ou pas politisés restant en effet beaucoup plus forte que celle des ouvriers luxembourgeois (80 % des ouvriers portugais contre 52 % des ouvriers luxembourgeois). Le décalage subsiste également si nous comparons Luxembourgeois et Portugais ayant un niveau d'études primaires.

### ***Taux de participation potentielle aux formes d'action politique***

Nous avons ensuite essayé d'apprécier l'hypothèse de participation des personnes aux différentes formes d'action politique qu'il s'agisse du vote, de la militance dans une structure ou d'autres formes moins conventionnelles d'actions comme la manifestation, le boycott, la pétition.

La figure 4 (page suivante) montre une grande distance des Portugais par rapport au vote<sup>12</sup>. Par contre, d'autres types d'engagement politique semblent rentrer plus dans l'univers du possible des

Portugais que ce n'est le cas chez les Luxembourgeois et les autres étrangers. Si chez les Luxembourgeois et les autres nationalités, le vote demeure toujours la forme de participation politique par excellence (seulement devancée par la signature d'une pétition), pour cinq types d'action, les Portugais connaissent des hypothèses de participation supérieures à celle du vote.

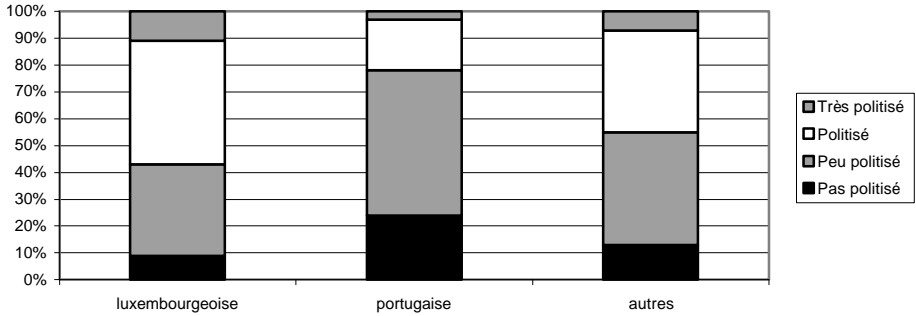
### ***Quel profil politique ?***

Pour synthétiser ces analyses, nous avons ensuite construit un profil politique (figure 5, page suivante). On peut en effet nous rétorquer que le degré de politisation a été mesuré uniquement à travers l'intérêt pour la (discussion) politique, et il serait donc évident, que cette mesure « théorique » privilégierait naturellement les couches moyennes ou supérieures ainsi que les intellectuels. D'où l'intérêt de la construction d'un indice qui cumulerait d'une part, l'intérêt pour le politique et la pratique politique à travers les formes d'actions politiques effectivement réalisées<sup>13</sup>.

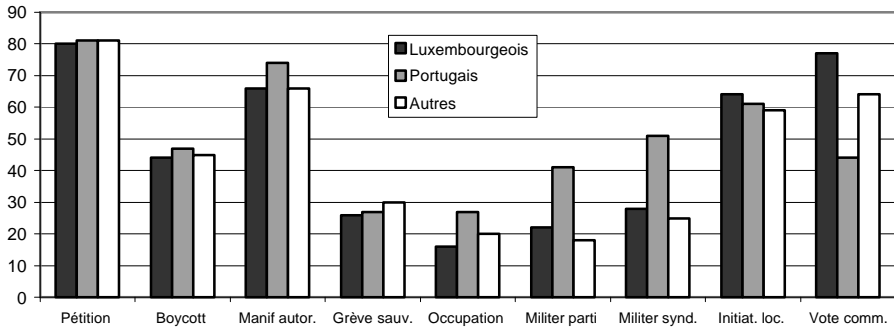
12. Il faut dire qu'un certain nombre de Portugais ont déclaré ne pas participer au vote sans doute par le fait qu'une bonne partie ne remplissait simplement pas la condition de résidence. Dire ne pas participer au vote relève alors plutôt du constat d'une exclusion juridique que d'une intention de ne pas vouloir voter.

13. Nous nous limitons donc ici aux formes d'action effectivement réalisées et non pas au fait d'envisager de participer à telle ou telle action.

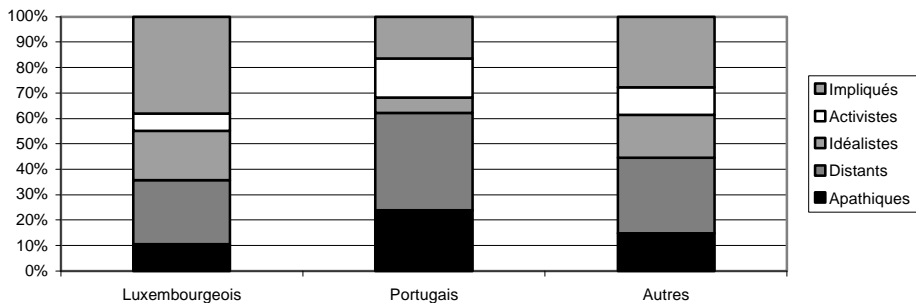
**Fig.3: Degré de politisation des habitants du Luxembourg selon les nationalités (Enquête EVS 1999)**



**Fig.4: Taux de participation potentielle aux différentes formes d'action politique (Enquête EVS Luxembourg 1999)**



**Fig. 5: Le rapport à la politique des habitants du Luxembourg selon les nationalités (Enquête EVS Luxembourg 1999)**



Dans ce profil, nous utilisons les qualifications suivantes :

- *apathiques* pour ceux qui se distancient complètement de la politique ;
- *distants* pour ceux qui ont peu d'intérêt pour la politique et qui ont participé à peu d'actions politiques ;
- *idéalistes* pour ceux qui manifestent beaucoup d'intérêt pour la politique sans que cela se traduise au niveau pratique ;
- *activistes* pour ceux qui privilégient l'action plutôt que la discussion ;
- *impliqués* pour les actifs tant au niveau du débat que de l'action.

Le profil en question fait apparaître une assez grande distance des Portugais par rapport au politique. Les *distants* (38 %) et les *apathiques* (24 %) prédominent, les *idéalistes* et les *impliqués* sont sous-représentés, les *activistes* de nouveau surreprésentés (16 %).

Si nous avons pu dégager certains atouts pour une participation électorale en tant que candidat, il a aussi montré une certaine distance des Portugais à l'égard de cette forme de participation politique. Il a laissé entrevoir certains rapports au politique qui ne se manifestent pas nécessairement de la même façon selon que l'on appartient à telle ou telle nationalité, ou à tel milieu social. D'autres formes d'actions politiques que le vote existent et sont privilégiées par certains groupes plutôt que par d'autres. Sans même parler des autres formes d'exercice d'une citoyenneté comme par exemple l'engagement dans différents lieux de vie (association, lieu de travail,...), susceptibles de ranimer chez les habitants leur nature et leur esprit de citoyen là où ils vivent.

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

- Bilan des inscriptions aux élections communales et européennes de 1999*, Sesopi - Centre Intercommunautaire, série RED, N°4, Luxembourg, 1998.
- FEHLEN F. (dir.), *Les élections au Grand-Duché de Luxembourg. Synthèse du rapport sur les élections législatives du 13 juin 1999 pour la Chambre des Députés du Grand-Duché*, Centre de recherche public Gabriel Lippmann, octobre 2000.
- Candidat étranger aux élections communales et européennes de 1999 : pour-quoi ?* - Volume 1, Sesopi - Centre Intercommunautaire, série RED, N°6, Luxembourg, mai 2001.
- LEGRAND M. (dir.) *Les valeurs au Luxembourg. Portrait d'une société au tournant du 3<sup>e</sup> millénaire*, European Values Studies, Sesopi - Centre Intercommunautaire, éditions Saint-Paul, Luxembourg, 2002.